

sans titre débutant par ces mots : *Merc'het yaouank, en gouirione*; ff. 136-138 : *An aër wiber*; t. 95, f° 65 : *Ar Godisserez*.
Chan. Abgrall. *Inscriptions gravées dans les Eglises et Monuments du Finistère*, p. 48.

§ X. *Le FRERE de LAIT* (pp. 162-172).

Avec celui des *Deux Frères*, utilisé dans *L'Epouse du Croisé*, le thème de « La femme aux deux maris », qui est développé dans *Le Frère de Lait*, constitue l'un des plus répandus dans les littératures populaires de l'Europe, aucun pays ne pouvant revendiquer une priorité quelconque en ce qui concerne sa diffusion.

La Villemarqué avait pris soin d'en faire ressortir la quasi-universalité, dès la première édition de son ouvrage, rappelant que Fauriel publia en grec moderne une ballade dont le sujet était identique à celui de la sienne; signalant de plus que Burger lui « prêta une forme artificielle » dans son célèbre poème *Les Morts vont vite*, tributaire lui-même de la célèbre ballade danoise *Aage et Else* (1). Il ajoutait que les Gallois du nord connaissaient également ce thème, fourni par l'obéissance à la religion du serment, qui détermine le héros de la pièce à tenir sa parole quoique mort.

Dans le *Barzaz-Breiz*, l'histoire est celle d'une jeune fille à qui son frère de lait parti sur la mer a juré fidélité, et qui, contrainte par sa belle-mère aux besognes les plus serviles, comme l'héroïne de *L'Epouse du Croisé*, est abordée six ans après le départ de l'absent par un cavalier qui lui demande si elle est fiancée. Sur sa réponse négative le cavalier lui remet une bague d'or et lui promet de revenir la chercher au manoir dans trois semaines. C'était l'anneau que le frère de lait portait à sa main droite au moment de leur séparation.

La marâtre oblige alors la jeune fille à prendre pour mari le valet d'écurie de la maison. Le jour des noces, tout le monde pleurait à l'église, y compris le recteur; tout le monde excepté la belle-mère. Plus les sonneurs s'époumonnaient en tête du cortège, plus le cœur de la jeune épousée se déchirait. S'échappant le soir même de ses noces la douce Gwénola se réfugie dans un autre village où l'absent la retrouve en pleine nuit, l'appelle, l'emporte en une longue chevauchée vers la maison de sa propre mère. La chouette et les bêtes sauvages fuient devant eux et Gwénola en croupe murmure : « Ton cheval est souple et ton armure brillante. Je te trouve bien grandi, mon frère » ... Le Cavalier est glacé, ses cheveux ruissellent, mais il dit à sa sœur : « Tiens-moi toujours bien. N'entends-tu pas les ménétriers de notre noce ? » Et les voilà arrivés dans une île charmante où des garçons et des jeunes filles s'ébattaient, où les âmes buvaient à une fontaine limpide, et parmi elles la mère de Gwénola et ses

(1) De son côté, A. Loeve-Thomas, dans *Ballades, Légendes et Chants populaires de l'Angleterre et de l'Ecosse* (1825, p. 22, n.) assure que c'est une ballade écossaise qui a fourni à Burger le sujet de *Léonore*.

deux sœurs. « Le lendemain, au lever du soleil, des jeunes filles portaient le corps sans tache de la petite Gwénola de l'église blanche à la tombe... ».

Lorsque, sous le titre de *La Lénore bretonne*, la *Gazette de France* du 24 août 1839 publia en feuilleton la traduction versifiée de la pièce, dans les lignes de présentation précédant le poème un rédacteur anonyme accusait Burger d'avoir fait perdre au sujet traité par lui dans *Lénore, ou les Morts vont vite* toute originalité.

« L'héroïne de la chanson bretonne », poursuivait-il, « est une jeune fille malheureuse et résignée, à laquelle son frère de lait a juré qu'il viendra la délivrer (...). L'héroïne de la ballade allemande (...) est une fiancée qui maudit l'exil, que rien ne rend intéressante, et que son fiancé vient chercher du fond de l'enfer, on ne sait trop à quel propos pour l'y entraîner à sa suite.

C'est ainsi que l'on fausse les idées du peuple, non seulement en politique et en morale, mais même en poésie. M. de la Villemarqué a tâché au contraire de conserver ces idées primitives jusque dans leur forme (...). »

Ces lignes, dans lesquelles on sent l'inspiration directe de La Villemarqué (v. Argument, p. 163) ne manquent pas d'une certaine saveur pour peu que l'on sache ce que *Le Frère de Lait* doit au chef-d'œuvre de Burger. Tout ce que la pièce du Barzaz contient de dramatique dans sa dernière partie a été pris à la traduction française de *Lénore* dans quelque recueil de ballades et chants populaires de l'Allemagne, si en faveur à l'époque romantique.

Ce serait en effet peine perdue que d'en chercher le pendant dans les quatre versions de *La Femme aux deux Maris* publiées par Luzel aux deux tomes de ses *Gwerziou*. On ne trouvera là rien qui concerne l'enlèvement de la jeune fille par son fiancé surgi de la tombe, ni la fuite nocturne en croupe du coursier blanc. Dans la troisième, qui semble la plus complète des quatre (t. II, pp. 164-169), la fin de la gwerz se déroule ainsi :

— « ...fille deux fois mariée, je viens vous apporter ce que vous m'aviez demandé :

Une quenouille de jone d'Espagne et une épée dorée.

— Oh ! moi je suis ici aux côtés de mon mari, si je faisais trop de bruit, je serais peut-être gourmandée.

— Ouvrez-moi votre porte, fille deux fois mariée, car mes deux mains sont engourdies sous le temps (...).

— Je vais ouvrir la porte, dussé-je être tuée, puisque vous êtes mon premier mari.

Dès qu'elle eut ouvert la porte, elle sauta à son cou et mourut entre ses bras, sur la place ! (...).

Voilà un jeune veuf la première nuit de ses noces ! »

On peut ainsi apprécier la mesure dans laquelle La Villemarqué a poétisé et dramatisé la version qu'il découvrit avant 1839, et dont

il n'y a aucune raison de penser qu'elle pouvait être tellement différente de celles recueillies plus tard par d'autres chercheurs.

Cela dit, on eût aimé que, parfaitement authentique, ou plus ou moins interpolée, la pièce du *Barzaz-Breiz* se montrât à la hauteur de cette *Lénorc* qui, étant l'un des chefs-d'œuvre de la poésie allemande, jouit à ce titre d'une réputation universelle, tandis que *Le Frère de Lait* ne semble point avoir retenu l'attention des auteurs d'anthologies.

Bibliographie du FRERE de LAIT.

- S. Albin. *Ballades et Chants populaires de l'Allemagne*, 1841, pp. 200-205.
 A. Loève-Veimars. *Ballades, Légendes et Chants populaires de l'Angleterre et de l'Ecosse*, 1825, p. 22.
 F.-M. Luzel. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, pp. 267-274; t. II, pp. 164-173.
 L. Herrien et M. Duhamel. *Chansons du Pays de Vannes*, pp. 166-167 : *Er Vugulez deved*.

§ XI. Le CLERC de ROHAN (pp. 173-183).

On a encore ici affaire à une pièce dont des versions variées existent dans d'autres recueils, du moins en ce qui concerne une partie de son contenu. C'est peut-être le type le plus achevé d'un chant refaçonné de bout en bout et rendu presque méconnaissable par rapport aux fragments qui l'ont inspiré.

Ce chant parut d'abord sous le titre de *Jeanne de Rohan* dans la *Bretagne ancienne et moderne* de Pitre-Chevalier. C'est à propos de lui que l'Argument du t. I, dans l'édition de 1845 du *Barzaz-Breiz* (p. 284), fait savoir que M^{me} de La Villemarqué aurait en réalité commencé sa carrière de collectrice, âgée de quatre ans (v. plus haut, Chap. 3).

Le Clerc de Rohan, présenté comme datant de la Croisade de 1239, est relatif aux malheurs d'une certaine Jeanne de Rohan, fille d'Alain, cinquième du nom, et d'Aliénor de Porhoët, qui aurait épousé en 1236 Mathieu de Beauvau, cométable de Naples. (1)

(1) *Alain V* de Rohan, mort en 1232, eut bien une fille *Jeanne*, mais elle épousa un *Mathieu de Preuilly*, et non de Beauvau. L'édit. de 1845 (t. I, p. 285) donnait pour père à Jeanne de Rohan *Alain VI*, époux d'*Isabelle de Léon*, mort en 1304.

Le *Dictionnaire de la Noblesse* (t. II, 1776), à l'article *Beauvau* mentionne bien, de son côté, un *Mathieu*, sénéchal d'Anjou, époux d'une *Jeanne de Rohan* dont je n'ai pu établir l'ascendance; mais ici la chronologie s'oppose formellement à l'identification de ces personnages avec ceux de la ballade. En effet, *Mathieu de Beauvau* vivait encore en 1281; il eut de sa femme trois enfants et fut enterré auprès d'elle au couvent des Cordeliers d'Angers. Or, le drame relaté dans *Le Clerc de Rohan* se serait déroulé en 1241...

Aucune des indications fournies dans les deux Arguments n'est donc valable ni pour l'un ni pour l'autre des deux personnages.